
De: Comeau, Roxanne (NRCan/RNCan) <roxanne.comeau@canada.ca>
Envoyé: 25 mai 2016 09:54
À: Dave Patterson; Jason (MNRF) Koivisto (jason.koivisto@ontario.ca);
colin.templeton@ontario.ca; Barnes, Wayne (MNRF) (wayne.barnes@ontario.ca);
Pelletier, Martin (DSGRF); Ronnie.Hayes@international.gc.ca; Chris Rowley (home)
(rowleycj@live.nl)
Objet: Greenpeace lance une campagne internationale sur les coupes forestières massives

fyi

<http://www.journaldemontreal.com/2016/05/25/les-montagnes-blanches-devastees>

De: Bouchard, Marie-Hélène (02-DG)
Envoyé: 25 mai 2016 15:25
À: Thibeault, Catherine (02-DG)
Objet: RE: Fiche à produire ensemble - Montagnes blanches

Allo,
Je serais dispo lundi.
Je crois qu'on aurait besoin de quelqu'un de l'équipe à Jacinthe.

Bye!

Marie-Hélène Bouchard, biol. M.Sc
Conseillère en affaires autochtones, aires protégées et caribou forestier
418-695-8125, poste 348
marie-helene.bouchard@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca

De : Thibeault, Catherine (02-DG)
Envoyé : 25 mai 2016 13:47
À : Bouchard, Marie-Hélène (02-DG)
Objet : Fiche à produire ensemble - Montagnes blanches
Importance : Haute

Québec 

Allô Marie-Hélène,

On doit se prévoir un moment soit demain PM, soit lundi ou mardi pour monter une fiche en réponse aux allégations de Greenpeace sur la récolte dans le secteur des montagnes blanches.

Catherine Thibeault
Conseillère en communication
Direction générale du secteur nord-est
Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
3950, boulevard Harvey, 3^e étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6
Téléphone : 418 695-8125, p. 233 | 581 234-2888
catherine.thibeault@mern-mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca

De: Pelletier, Martin (DSGRF)
Envoyé: 26 mai 2016 09:41
À: Moranville, Denise (DSGRF)
Objet: Communiqué Greenpeace
Pièces jointes: Communiqué Greenpeace.pdf

Forêts, Faune
et Parcs

Québec 

La référence à l'Université du Maryland est dans le communiqué ci-joint.

Martin Pelletier, ing.f., M.Sc.Env.

Coordonnateur sectoriel aux affaires internationales et intergouvernementales

Direction du soutien à la gestion du régime forestier

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-203

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-8666, poste 4979

martin.pelletier@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

Communiqué de presse

GREENPEACE

Montagnes Blanches : Un nouveau rapport de Greenpeace expose la disparition accélérée d'une des dernières grandes forêts vierges du Québec

25 mai 2016 (Montréal) - Dans un rapport distribué mondialement à une centaine de grands acheteurs de bois et de papier issus de la forêt boréale canadienne, Greenpeace Canada met en lumière la disparition depuis l'an 2000 de plus d'un million d'hectares de forêt vierge dans le secteur des Montagnes Blanches au nord du Saguenay-Lac St-Jean, une superficie équivalente à 20 fois l'île de Montréal. Pourtant, malgré de [récents engagements](#), le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs poursuit activement la mise en enchère et la planification forestière dans ce secteur névralgique.

« Alors que les images satellites montrent que près de 50% des paysages forestiers intacts des Montagnes Blanches ont été dégradés par les coupes et les routes forestières, cette forte détérioration explique en grande partie la perte des certificats environnementaux FSC du géant Produits forestiers Résolu dans la région », a affirmé Nicolas Mainville, biologiste et responsable de la campagne Forêt de Greenpeace Canada.

« Depuis la perte des certificats FSC dans la région, le gouvernement semble vouloir accélérer l'exploitation des secteurs vierges à l'intérieur de cette forêt menacée. Nous appelons le ministre Lessard à mettre en suspens la planification forestière et la mise en enchères des arbres dans la forêt menacée des Montagnes Blanches jusqu'à ce qu'une grande aire protégée ne soit mise en place et qu'ainsi le retour de la certification FSC soit possible. »

Le rapport de Greenpeace compile les données recueillies par l'Université du Maryland sur les pertes de couverts forestiers. La forêt menacée des Montagnes Blanches est revendiquée à des fins de conservation depuis 2006 et le gouvernement québécois a récemment confirmé son intention de créer une grande aire protégée dans le secteur afin de sauvegarder le caribou forestier.

Ces efforts aideraient grandement Résolu à rétablir sa certification FSC au Saguenay-Lac St-Jean, ce qui donnerait un coup de pouce aux travailleurs en assurant de plus grandes parts de marché aux produits issus de la région. Contre toute logique, Québec poursuit les allocations de bois et la mise aux enchères des arbres dans ce secteur.

« Si nous voyons d'un bon œil les annonces récentes des ministres Lessard et Heurtel de vouloir protéger le caribou dans le secteur des Montagnes Blanches, on s'explique mal comment le ministère des Forêts peut continuer les allocations de bois sans retenue », a souligné M. Mainville. « La course effrénée vers le nord pour récolter les dernières forêts vierges implique non seulement que nous perdons des écosystèmes fragiles et irréparables, mais aussi que nous poursuivons une activité économique non rentable au détriment des emplois à long terme. »

Encore ce mois-ci, Québec a mis aux enchères plus de 3000 hectares de forêts dans le secteur des Montagnes Blanches, encourageant l'industrie à opérer dans ces zones vierges. Depuis l'établissement du Bureau de mise en marché des bois en 2013, plus de 16 000 hectares des Montagnes Blanches ont été mis en enchères. Les plus bas soumissionnaires ont été Arbec et Produits forestiers Résolu, qui ont déboursés aussi peu que 0,35\$ par arbre dans certains secteurs.

Greenpeace appelle à un dialogue de bonne foi entre les différentes parties prenantes afin de mettre en place des solutions durables en forêt. La certification du Forest Stewardship Council (FSC) présente une voie économiquement viable et socialement responsable pour prévenir davantage de dégradation. Cette certification devra être accompagnée d'un système robuste d'aires protégées dont l'établissement et la gestion sont assurés conjointement avec les Premières Nations.

-30-

Pour plus d'information :

Marie Moucarray, conseillère en communications, 438-993-6127

marie.moucarray@greenpeace.org

Nicolas Mainville, responsable de la campagne Forêts de Greenpeace Canada

514-214-0843 nicolas.mainville@greenpeace.org

Lisez le rapport ici:

<http://www.greenpeace.org/canada/Global/canada/report/2016/05/MontagnesBlanches-Bulletin.pdf>

Pour consulter les forêts vendues aux enchères dans les Montagnes Blanches:

<https://bmmb.gouv.qc.ca/> (liens précis disponibles sur demande)

De: Pelletier, Martin (DSGRF)
Envoyé: 26 mai 2016 13:42
À: Lemay, Valérie (BMMB)
Objet: TR: Montagnes Blanches : Un nouveau rapport de Greenpeace expose la disparition accélérée d'une des dernières grandes forêts vierges du Québec

Votre site web sur la sellette... (pour info voir en bas)

Martin Pelletier, ing.f., M.Sc.Env.

Coordonnateur sectoriel aux affaires internationales et intergouvernementales

Direction du soutien à la gestion du régime forestier

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-203

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-8666, poste 4979

martin.pelletier@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

De : Bonin, Éric (DSGRF)

Envoyé : 26 mai 2016 13:35

À : Tout - DSGRF

Cc : Bilodeau, Jean-Marie (DGIF); Pilote, Shanelle (DDIPB)

Objet : Montagnes Blanches : Un nouveau rapport de Greenpeace expose la disparition accélérée d'une des dernières grandes forêts vierges du Québec

Flux : Greenpeace Canada Fr

Publié le : 26 mai 2016 13:15

Auteur : Nicolas Mainville

Objet : Montagnes Blanches : Un nouveau rapport de Greenpeace expose la disparition accélérée d'une des dernières grandes forêts vierges du Québec



Dans un [rapport](#) distribué mondialement à une centaine de grands acheteurs de bois et de papier issus de la forêt boréale canadienne, Greenpeace Canada met en lumière la disparition depuis l'an 2000 de plus d'un million d'hectares de forêt vierge dans le secteur des Montagnes Blanches au nord du Saguenay-Lac St-Jean, une superficie équivalente à 20 fois l'île de Montréal. Pourtant, malgré de [récents engagements](#), le ministère des Forêt, de la Faune et des Parcs poursuit activement la mise en enchère et la planification forestière dans ce secteur névralgique.

« Alors que les images satellites montrent que près de 50% des paysages forestier intacts des Montagnes Blanches ont été dégradés par les coupes et les routes forestières, cette forte détérioration explique en grande partie la perte des certificats environnementaux FSC du géant Produits forestier Résolu dans la région », a affirmé Nicolas Mainville, biologiste et responsable de la campagne Forêt de Greenpeace Canada.



« Depuis la perte des certificats FSC dans la région, le gouvernement semble vouloir accélérer l'exploitation des secteurs vierges à l'intérieur de cette forêt menacée. Nous appelons le ministre Lessard à mettre en suspens la planification forestière et la mise en enchères des arbres dans la forêt menacée des Montagnes Blanches jusqu'à ce qu'une grande aire protégée ne soit mise en place et qu'ainsi le retour de la certification FSC soit possible. »

Le rapport de Greenpeace compile les données recueillies par l'Université du Maryland sur les pertes de couverts forestiers. La forêt menacée des Montagnes Blanches est revendiquée à des fins de conservation depuis 2006 et le gouvernement québécois a récemment confirmé son intention de créer une grande aire protégée dans le secteur afin de sauvegarder le caribou forestier.

Ces efforts aideraient grandement Résolu à rétablir sa certification FSC au Saguenay-Lac St-Jean, ce qui donnerait un coup de pouce aux travailleurs en assurant de plus grandes parts de marché aux produits issus de la région. Contre toute logique, Québec poursuit les allocations de bois et la mise aux enchères des arbres dans ce secteur.

« Si nous voyons d'un bon œil les annonces récentes des ministres Lessard et Heurtel de vouloir protéger le caribou dans le secteur des Montagnes Blanches, on s'explique mal comment le ministère des Forêts peut continuer les allocations de bois sans retenue », a souligné M. Mainville. « La course effrénée vers le nord pour récolter les dernières forêts vierges implique non seulement que nous perdons des écosystèmes fragiles et irréparables, mais aussi que nous poursuivons une activité économique non rentable au détriment des emplois à long terme. »

Encore ce mois-ci, Québec a mis aux enchères plus de 3000 hectares de forêts dans le secteur des Montagnes Blanches, encourageant l'industrie à opérer dans ces zones vierges. Depuis l'établissement du Bureau de mise en marché des bois en 2013, plus de 16 000 hectares des Montagnes Blanches ont été mis en enchères. Les plus bas soumissionnaires ont été Arbec et Produits Forestiers Résolu, qui ont déboursés aussi peu que 0,35\$ par arbre dans certains secteurs.

Greenpeace appelle à un dialogue de bonne foi entre les différentes parties prenantes afin de mettre en place des solutions durables en forêt. La certification du Forest Stewardship Council (FSC) présente une voie économiquement viable et socialement responsable pour prévenir davantage de dégradation. Cette certification devra être accompagnée d'un système robuste d'aires protégées dont l'établissement et la gestion sont assurés conjointement avec les Premières Nations.

Lisez le rapport ici:

<http://www.greenpeace.org/canada/Global/canada/report/2016/05/MontagnesBlanches-Bulletin.pdf>

Pour consulter les forêts vendues aux enchères dans les Montagnes Blanches:

<https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/gQ~WAvskvjREQqQUKfGhrA>

<https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/IIJ-QgYmRrpxvltW9vDqA>

<https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/WflRogzwpKp20qtn-oUgqw>

<https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/6nPMe3fFd5PxQryxSSCbXA>
<https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/z4xfsfm-CVpAqfBQ9hPCCw>
<https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/QZq63~kUMGu6nUlrOO3jDA>
<https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/UVH-3WQYw4RftiV1szISvQ>
<https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/7TmwO4LMIneosxImIlgKvbw>
<https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/UZjJQoI8KmlR9mro6E0AsA>
<https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/wI0TPjhYBgLaOQ-pWuFjnw>
<https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/CNz1MrpnRD3P0bKx9UuM3g>
<https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/G9vutMYtHerbSQOhR8xtGg>

Enchères en cours ou non-adjudgées

<https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/opE8erk0IfkzKt4GIBF-pg>
<https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/ZEwx~rCGqGTihCpkeSm6RA>
<https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/jB7HwPb7SckNWgYgx6dCnQ>
<https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/qD~SPA5C1-Pw~LCMnmckwQ>
<https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/M-k7LrVHjiNeycbQGbL4Fw>

[Afficher l'article...](#)

De: info@allianceforetboreale.org
Envoyé: 26 mai 2016 12:02
À: Thibeault, Catherine (02-DG)
Objet: Alliance forêt boréale Québec – Ontario appuie le ministre Laurent Lessard



**Sortie de Greenpeace pour dénoncer la dévastation de la moitié de la forêt des montagnes
Blanches au Québec**

**Alliance forêt boréale Québec – Ontario appuie le ministre
Laurent Lessard**

À la suite de la sortie récente de Greenpeace, qui a envoyé un rapport à des centaines de grands acheteurs de bois et de papier pour dénoncer la dévastation de la moitié de la forêt des montagnes Blanches au Québec, Alliance forêt boréale Québec – Ontario se joint au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, monsieur Laurent Lessard, afin de démentir les propos du groupe environnemental.

[Lire la suite](#)



Alliance forêt boréale
2155, rue de la Peltrie - Jonquière, (Quebec) CA - G8A 2A1 - Confidentiel

Si vous ne voulez plus recevoir de courriel de Alliance forêt boréale, [Change your subscriptions](#)

De: Bouchard, Marie-Hélène (02-DG)
Envoyé: 26 mai 2016 15:03
À: Bisson, Anny (02-UG/Mistassini); Martin, Benjamin (02-UG/Alma); Marceau, Dario (02-UG/St-Félicien)
Cc: Brisson, Jacinthe (02-DGf); Thibeault, Alain (02-DG); Thibeault, Catherine (02-DG)
Objet: TR: Lien - rapport Greenpeace - Montagnes Blanches

Bonjour,

Ce rapport a fait l'objet de sorties médiatiques et nos autorités souhaitent y réagir.

En région, nous avons reçu le mandat de fournir différentes données pour alimenter la production cartographique de la DIF.

Vous pourriez donc être sollicités par l'équipe géomatique pour fournir des données.

Merci de votre collaboration.

Salutations.

Marie-Hélène Bouchard, biol. M.Sc

Conseillère en affaires autochtones, aires protégées et caribou forestier

418-695-8125, poste 348

marie-helene.bouchard@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

De : Baillargeon, Pascal (02-DGf)

Envoyé : 26 mai 2016 14:10

À : Bouchard, Marie-Hélène (02-DG)

Objet : Lien - rapport Greenpeace - Montagnes Blanches

<http://www.greenpeace.org/canada/fr/blogue/Blogentry/montagnes-blanches-un-nouveau-rapport-de-gree/blog/56558/>

Forêts, Faune
et Parcs

Québec 

Pascal Baillargeon

Coordonnateur géomatique régional

Direction de la gestion des forêts Saguenay-Lac-Saint-Jean

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

3950, boulevard Harvey, 3^e étage

Jonquière (Québec) G7X 8L6

Téléphone : 418 695-8125, poste 254

pascal.baillargeon@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

De: Bouchard, Marie-Hélène (02-DG)
Envoyé: 26 mai 2016 14:51
À: Gagné, Éric (02-DG); Villemure, Daniel (02-DGFo)
Cc: Baillargeon, Pascal (02-DGFo); Thibeault, Catherine (02-DG)
Objet: TR: Lien - rapport Greenpeace - Montagnes Blanches

Bonjour,

Pour votre information, le lien pour le rapport de Greenpeace.

On a le mandat cet après-midi de fournir des données carto afin d'alimenter nos autorités.

Salutations.

Marie-Hélène Bouchard, biol. M.Sc

Conseillère en affaires autochtones, aires protégées et caribou forestier

418-695-8125, poste 348

marie-helene.bouchard@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

De : Baillargeon, Pascal (02-DGFo)
Envoyé : 26 mai 2016 14:10
À : Bouchard, Marie-Hélène (02-DG)
Objet : Lien - rapport Greenpeace - Montagnes Blanches

<http://www.greenpeace.org/canada/fr/blogue/Blogentry/montagnes-blanches-un-nouveau-rapport-de-gree/blog/56558/>

Forêts, Faune
et Parcs

Québec 

Pascal Baillargeon

Coordonnateur géomatique régional

Direction de la gestion des forêts Saguenay-Lac-Saint-Jean

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

3950, boulevard Harvey, 3^e étage

Jonquière (Québec) G7X 8L6

Téléphone : 418 695-8125, poste 254

pascal.baillargeon@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

De: Baillargeon, Pascal (02-DGfO)
Envoyé: 26 mai 2016 15:48
À: Bouchard, Marie-Hélène (02-DG)
Objet: lien

<http://www.journaldequebec.com/2016/05/25/les-montagnes-blanches-devastees>

Forêts, Faune
et Parcs

Québec 

Pascal Baillargeon
Coordonnateur géomatique régional
Direction de la gestion des forêts Saguenay–Lac-Saint-Jean
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
3950, boulevard Harvey, 3^e étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6
Téléphone : 418 695-8125, poste 254
pascal.baillargeon@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca

De: Lavoie, Mélanie (02-SAR)
Envoyé: 26 mai 2016 13:16
À: Baillargeon, Pascal (02-DGFo)
Objet: Articles
Pièces jointes: Q-
Différend_au_sujet_des_montagnes_Blanches_Québec_déclare_la_guerre_à_Greenpeace.pdf; JQ-Le_ministre_Laurent_Lessard_contre-attaque.pdf; LP-Le_ministre_des_Forêts_déclare_la_guerre_à_Greenpeace.pdf

Votre message est prêt à être envoyé avec les fichiers ou liens joints suivants :

Q-Différend_au_sujet_des_montagnes_Blanches_Québec_déclare_la_guerre_à_Greenpeace.pdf
JQ-Le_ministre_Laurent_Lessard_contre-attaque.pdf
LP-Le_ministre_des_Forêts_déclare_la_guerre_à_Greenpeace.pdf
Message de sécurité

Greenpeace

Le ministre Laurent Lessard contre-attaque

MARC-ANDRÉ GAGNON
Bureau parlementaire

Le ministre Laurent Lessard prévient les militants de Greenpeace qu'ils le trouveront sur leur chemin s'ils continuent de dénigrer l'industrie forestière québécoise. «Je déteste le dénigrement systématique qui est fait concernant la forêt québécoise», a déclaré le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Piqué au vif par la campagne mise de l'avant par Greenpeace au sujet de la forêt des montagnes Blanches, «je vais lutter de toutes mes forces contre la désinformation», a prévenu M. Lessard.

RAPPORT

Comme le révélait *Le Journal* hier, le lobby environnemental a produit et distribué à une centaine de grands acheteurs de bois et de papier issus de la forêt québécoise un rapport illustrant la disparition, depuis l'an 2000, de plus d'un million d'hectares de fo-

rêt vierge dans le secteur des montagnes Blanches, situé au nord du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le portrait brossé par Greenpeace «ne correspond pas à la réalité», selon le ministre Lessard.

PLUS SÉVÈRE AU MONDE

«Les opérations forestières qui ont eu lieu dans la région des montagnes Blanches ont été faites sous autorisations gouvernementales, en respectant le régime forestier le plus sévère au monde», a-t-il martelé.

«La course effrénée vers le nord pour récolter les dernières forêts vierges implique non seulement que nous perdons des écosystèmes fragiles et irréparables, mais aussi que nous poursuivons une activité économique non rentable au détriment des emplois à long terme», a déclaré de son côté Nicolas Mainville, biologiste et responsable de la campagne Forêt de Greenpeace Canada, par voie de communiqué.



PHOTO COURTOISIE

Piqué au vif par la campagne mise de l'avant par Greenpeace au sujet de la forêt des montagnes Blanches, le ministre Laurent Lessard a déclaré : «Je vais lutter de toutes mes forces contre la désinformation.»

Publié le 25 mai 2016 à 12h27 | Mis à jour le 25 mai 2016 à 17h30

Le ministre des Forêts déclare la guerre à Greenpeace



Greenpeace dénonce l'exploitation de la forêt des montagnes Blanches, un territoire situé près du lac Mistassini.

PHOTO FOURNIE PAR GREENPEACE

Patrice Bergeron

La Presse Canadienne

Le gouvernement Couillard déclare la guerre à Greenpeace, qu'il accuse de « désinformation » en faveur des concurrents du Québec.

L'organisme écologiste dénonce l'exploitation de la forêt des montagnes Blanches, un territoire situé près du lac Mistassini, au nord du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Greenpeace a envoyé un rapport à une centaine de grands acheteurs de bois et de papier issus de la forêt boréale canadienne dans lequel il déplore la disparition d'un million d'hectares de forêt vierge.

Dans un communiqué transmis mercredi, l'organisation estime que près de la moitié des paysages forestiers intacts des montagnes Blanches ont été dégradés par les coupes et les routes forestières. Or, il s'agit d'un des derniers habitats du caribou forestier.

Cette détérioration est en grande partie à l'origine de la perte par la société Produits forestiers Résolu des certificats environnementaux du Forest Stewardship Council (FSC), affirme Greenpeace, qui soutient que le gouvernement semble depuis vouloir accélérer l'exploitation des secteurs vierges dans cette forêt.

Le ministre des Forêts, Laurent Lessard, a fait une sortie virulente mercredi matin contre l'organisation de défense de l'environnement. Il a rappelé qu'il était allé plaider personnellement auprès du FSC en faveur du travail exemplaire de son gouvernement.

« J'étais incapable de trouver dans le monde un autre État qui en avait fait autant que le Québec et à ce jour personne ne me contredit là-dessus », a-t-il dit avant d'entrer à la séance du caucus libéral.

Le gouvernement Couillard soutient qu'il protège déjà 90 pour cent des forêts intactes au Québec: 80% de ces forêts sont situées au nord de la limite nordique et 10 pour cent au sud, dans des zones protégées.

Laurent Lessard a également rappelé qu'une démarche d'intervention sur le caribou forestier était en cours avec le ministère de l'Environnement dans un secteur des montagnes Blanches.

« Je déteste le dénigrement systématique de la forêt québécoise qui est fait (auprès des clients internationaux) », a-t-il déclaré, en soutenant que l'exploitation forestière effectuée dans la région des montagnes Blanches a été autorisée en vertu du « régime forestier le plus sévère au monde ».



Laurent Lessard
PHOTO LE SOLEIL

Le ministre des Forêts a indiqué qu'il existe un plan du gouvernement pour lutter «contre la désinformation» répandue par les groupes environnementalistes, quels qu'ils soient. Il entend leur barrer la route, car il les soupçonne entre autres de travailler ainsi en faveur des rivaux du Québec dans les marchés internationaux.

« Ce matin (mercredi), ils (les gens de Greenpeace) me motivent encore plus, a-t-il lancé. Je vais lutter de toutes mes forces contre la désinformation. Cela ne peut pas nous aider. Quand quelqu'un fait une dénonciation, des reportages truffés d'erreurs, sincèrement il y a quelqu'un qui veut avantager un autre État forestier que le Québec. (...) Mais ils vont me trouver partout où ce genre d'information ne représentera pas la réalité. »

Greenpeace Canada a réagi à la sortie du ministre en fin de journée. L'organisme a tenu à rappeler que ses données s'appuyaient sur des images satellites compilées par l'Université du Maryland.

« Est-ce que M. Lessard laisse sous-entendre que les satellites font de la désinformation? », a demandé le responsable de la campagne Forêts de Greenpeace Canada, le biologiste

Nicolas Mainville, en invitant le ministre à consulter ses propres images satellite pour constater le « recul marqué » des forêts intactes au nord du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Greenpeace affirme que ses demandes de rendez-vous avec le ministre sont restées sans réponse depuis plus d'un an, mais dit être toujours ouverte à le rencontrer.

En mai, Québec a mis aux enchères plus de 3000 hectares de forêts dans le secteur des montagnes Blanches, encourageant l'industrie à exploiter ces zones vierges, soutient Greenpeace dans son communiqué. Depuis l'établissement du Bureau de mise en marché des bois en 2013, plus de 16 000 hectares des montagnes Blanches ont été mis en enchères, peut-on lire. Les plus bas soumissionnaires ont été Arbec et Produits forestiers Résolu, qui ont déboursés aussi peu que 0,35 \$ par arbre dans certains secteurs, a précisé l'organisme.

http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201605/25/01-4984886-le-ministre-des-forets-declare-la-guerre-a-greenpeace.php?utm_categorieinterne=traficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_B13b_politique_2275309_section_POS3

DIFFÉREND AU SUJET DES MONTAGNES BLANCHES

Québec déclare la guerre à Greenpeace

PATRICE BERGERON
Presse Canadienne

Le gouvernement Couillard déclare la guerre à Greenpeace, qu'il accuse de « désinformation » en faveur des concurrents du Québec.

L'organisme écologiste dénonce l'exploitation de la forêt des montagnes Blanches, un territoire situé près du lac Mistassini, au nord du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Greenpeace a envoyé un rapport à une centaine de grands acheteurs de bois et de papier issus de la forêt boréale canadienne dans lequel il déplore la disparition d'un million d'hectares de forêt vierge.

Dans un communiqué transmis mercredi, l'organisation estime que près de la moitié des paysages forestiers intacts des montagnes Blanches ont été dégradés par les coupes et les routes forestières. Or, il s'agit d'un des derniers habitats du caribou forestier.

Cette détérioration est en grande partie à l'origine de la perte par la société Produits forestiers Résolu des certificats environnementaux du Forest Stewardship Council (FSC), affirme Greenpeace, qui soutient que le gouvernement semble depuis vouloir accélérer l'exploitation des secteurs vierges dans cette forêt.

Le ministre des Forêts, Laurent Lessard, a fait une sortie virulente, mercredi matin, contre l'organisation de défense de l'environnement. Il a rappelé qu'il était allé plaider personnellement auprès du FSC en faveur du travail exemplaire de son gouvernement.

« J'étais incapable de trouver dans le monde un autre État qui en avait fait autant que le Québec et, à ce jour, personne ne me contredit



Le ministre des Forêts, Laurent Lessard, a fait une sortie virulente, mercredi matin, contre Greenpeace, qu'il accuse de désinformation. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

là-dessus », a-t-il dit avant d'entrer à la séance du caucus libéral.

Le gouvernement Couillard soutient qu'il protège déjà 90 pour cent des forêts intactes au Québec : 80 pour cent de ces forêts sont situées au nord de la limite nordique et 10 pour cent au sud, dans des zones protégées.

Laurent Lessard a également rappelé qu'une démarche d'intervention sur le caribou forestier était en cours avec le ministère de l'Environnement dans un secteur des montagnes Blanches. « Je déteste le dénigrement systématique de la forêt québécoise qui est fait (auprès des clients internationaux) », a-t-il déclaré, en soutenant que l'exploitation forestière effectuée dans la région des montagnes Blanches a été autorisée en vertu du « régime forestier le plus sévère au monde ».

Le ministre des Forêts a indiqué qu'il existe un plan du gouvernement pour lutter « contre la désinformation » répandue par les groupes environnementalistes, quels qu'ils soient. Il entend leur barrer la route, car il les soupçonne entre autres

de travailler ainsi en faveur des rivaux du Québec sur les marchés internationaux.

« Ce matin (mercredi), ils (les gens de Greenpeace) me motivent encore plus, a-t-il lancé. Je vais lutter de toutes mes forces contre la désinformation. Cela ne peut pas nous aider. Quand quelqu'un fait une dénonciation, des reportages truffés d'erreurs, sincèrement, il y a quelqu'un qui veut avantager un autre État forestier que le Québec. (...) Mais ils vont me trouver partout où ce genre d'information ne représentera pas la réalité. »

RÉACTION

Greenpeace Canada a réagi à la sortie du ministre en fin de journée. L'organisme a tenu à rappeler que ses données s'appuyaient sur des images satellites compilées par l'Université du Maryland.

« Est-ce que M. Lessard laisse sous-entendre que les satellites font de la désinformation ? », a demandé le responsable de la campagne Forêts de Greenpeace Canada, le biologiste Nicolas Mainville, en invitant le ministre à consulter ses propres images satellite pour constater le « recul marqué » des forêts intactes au nord du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Greenpeace affirme que ses demandes de rendez-vous avec le ministre sont restées sans réponse depuis plus d'un an, mais dit être toujours ouverte à le rencontrer.

En mai, Québec a mis aux enchères plus de 3000 hectares de forêts dans le secteur des montagnes Blanches, encourageant l'industrie à exploiter ces zones vierges, soutient Greenpeace dans son communiqué. Depuis l'établissement du Bureau de mise en marché des bois en 2013, plus de 16 000 hectares des montagnes Blanches ont été mis en enchères, peut-on lire. Les plus bas soumissionnaires ont été Arbec et Produits forestiers Résolu, qui ont déboursés aussi peu que 0,35 \$ par arbre dans certains secteurs, a précisé l'organisme.

De: Gagné, Éric (02-DG)
Envoyé: 27 mai 2016 09:49
À: Baillargeon, Pascal (02-DGFo)
Objet: TR: Article Quotidien
Pièces jointes: Q-Le_bâillon_pour_faire_taire_Greenpeace.pdf



PTI

Éric Gagné, ing.f., M.Env.
Adjoint au directeur général
Coordonnateur environnement régional
Direction générale du secteur nord-est
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
3950, boul. Harvey, 3^{ème} étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6
Téléphone: (418) 695-8125 poste 373
Eric.Gagne@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca

De : Lavoie, Mélanie (02-SAR)
Envoyé : 27 mai 2016 08:38
À : Gagné, Éric (02-DG)
Objet : Article Quotidien



Mélanie Lavoie
Agente de secrétariat
Direction générale du secteur nord-est
Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
3950, boulevard Harvey, 3^e étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6
Téléphone : 418 695-8125 poste 235
Télécopieur : 418 695-8133
melanie.lavoie@mffp.gouv.qc.ca

DES SYNDICATS PROPOSENT QUE QUÉBEC ADOPTE LA LIGNE DURE

Le bâillon pour faire taire Greenpeace

LOUIS POTVIN

lpotvin@lequotidien.com

Pour faire taire Greenpeace, le gouvernement doit déposer une loi pour permettre les poursuites-bâillon. C'est la proposition faite par le président du syndicat de la scierie

de Mistassini, Daniel Leblond, et de celui de la papeterie de Dolbeau, Pascal Cloutier.

« C'est la seule manière de les faire taire. On ne peut pas laisser une organisation comme ça véhiculer des faussetés et faire du dénigrement! C'est la réputation et l'intégrité

de Québec qui est en jeu. C'est très grave », affirme Daniel Leblond.

Ce dernier applaudit la prise de position du ministre Laurent Lessard qui a affirmé qu'il lutterait contre la campagne de désinformation menée par Greenpeace. Les dernières affirmations concernant la

mauvaise protection des forêts intactes aux montagnes Blanches l'ont fait sortir de ses gonds.

« C'est une position extrêmement claire! Ça va prendre des engagements. Le gouvernement est majoritaire. De plus, les deux partis d'opposition nous appuient. Il est temps de faire de quoi pour empêcher cette diffamation.

« Quand un ministre vient dire qu'une organisation comme Greenpeace dit n'importe quoi, ça démontre qu'elle n'a plus aucune crédibilité. Ça fait longtemps qu'on

le dit qu'ils disent n'importe quoi. Là, le gouvernement vient dire au monde entier que Greenpeace manque totalement de sérieux », ajoute pour sa part Pascal Cloutier. Un message qui devrait rassurer les clients de Produits forestiers Résolu, estime-t-il.

Les deux hommes rappellent que le régime forestier est parmi les meilleurs au monde. « Pourquoi Greenpeace ne s'attaque pas aux pays où les pratiques sont moins rigoureuses? », laisse-t-il tomber comme questionnement.

La survie de la forêt passe par la récolte

Alliance forêt boréale Québec-Ontario appuie la dénonciation faite par le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Laurent Lessard, concernant les faussetés présumées véhiculées par Greenpeace. L'organisation affirme que les forêts intactes doivent être partiellement récoltées pour assurer leur survie.

Le président de l'organisme, Jean-Pierre Boivin, croit que les forêts intactes sont plus à risque d'être affectées par des feux de forêts ou des Chablis. « On voit ce qui se passe en Alberta actuellement. Les feux causent des dommages terribles. Je pense qu'il est mieux d'en récolter une partie que de la

voir partir en fumée. Quand il y a des coupes sélectives, du reboisement et que des travaux de sylviculture sont effectués, ça permet à la forêt de se régénérer. On ne la laisse pas dégarnie. Nous en avons des preuves avec des photos des territoires de coupes qui ont été utilisées dans le film *L'Erreur boréal*. Tout est repoussé. C'est une forêt mature », donne-t-il comme exemple.

Selon lui, la production de produits forestiers, comme le bois de colombage, permet de séquestrer du carbone, ce qui a un effet bénéfique sur les changements climatiques.

« Vouloir conserver les forêts intactes, ce n'est pas le meilleur geste

à poser si on veut protéger notre environnement et certainement pas si on veut faire du développement durable. Le réchauffement de la planète est incontestable et cultiver la forêt pour construire en bois est le geste le plus noble à poser pour le contrer. Le professeur Réjean Gagnon l'a clairement démontré lors de la Marche de la forêt, le 1^{er} mai. On sait que la forêt dynamique en exploitation est la meilleure contribution du Québec et de l'Ontario pour lutter contre les changements climatiques; le premier pas de cette contribution est de récolter un arbre, assurer sa régénération et utiliser son bois », propose-t-il.



Daniel Leblond et Pascal Cloutier demandent à Québec de déposer une loi pour permettre les poursuites-bâillon afin de faire taire Greenpeace. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, LOUIS POTVIN

5/25/2016

De: Seth Kursman <robin.brigden=resolutefp.com@mail217.wdc02.mcdlv.net> de la part de Seth Kursman <robin.brigden@resolutefp.com>
Envoyé: 31 mai 2016 21:06
À: Pelletier, Martin (DSGRF)
Objet: Resolute Files Racketeering Suit Against Greenpeace Résolu intente une poursuite pour manœuvres frauduleuses contre Greenpeace



The following press release was issued this afternoon.

[Resolute Files Racketeering Suit Against Greenpeace in U.S. Federal Court](#)

Seth Kursman
Vice President, Corporate Communications, Sustainability and Government
Affairs
Resolute Forest Products



Le communiqué suivant a été émis cet après-midi.

[Produits forestiers Résolu intente une poursuite pour manœuvres frauduleuses contre Greenpeace devant un tribunal fédéral américain](#)

Seth Kursman

Vice-président, Communications d'entreprise, développement durable et
affaires gouvernementales
Produits forestiers Résolu

This email was sent to martin.pelletier@mfp.gouv.qc.ca
[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)
Resolute Forest Products · 111 Duke Street, Suite 5000 · Montreal, Qc H3C 2M1 · Canada

Protection des montagnes Blanches - Le ministre Lessard tient à rectifier les faits concernant la gestion rigoureuse des forêts québécoises

Québec le 31 mai 2016 – Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Laurent Lessard, tient à réagir à certaines affirmations faites récemment dans le cadre d'une campagne négative portant sur la protection des montagnes Blanches.

Le Québec est un chef de file mondial en matière de gestion responsable des forêts. Il protège près de 90 % des paysages forestiers intacts sur son territoire. En outre, il est le seul État à avoir décrété légalement une limite nordique des forêts aménageables au-delà de laquelle aucune intervention forestière n'est permise. De plus, il fonde son régime forestier sur l'aménagement écosystémique. Il n'y a pas de déforestation sur son territoire.

Récemment, le Gouvernement du Québec a été interpellé par la cartographie figurant dans le rapport publié par Greenpeace Canada, intitulé : « Forêt menacée des Montagnes Blanches : L'impact des coupes forestières atteint de nouveaux sommets ».

Selon les experts du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, cette cartographie présente des lacunes importantes qui dénaturent la réalité géographique et est susceptible d'induire les lecteurs en erreur.

Elle déborde largement du secteur des montagnes Blanches reconnu officiellement par le Gouvernement du Québec pour la protection du caribou forestier. La partie centrale de la région naturelle de Manouanis,

où sont les montagnes Blanches, est constituée de vieilles forêts parfois bicentennaires et épargnées par les feux. Par contre, les secteurs environnants sont largement modelés par le feu.

Elle est basée sur des données de 2013.

Elle confond les feux de forêt et les coupes forestières.

Elle ne tient pas compte des aires protégées créées entre 2013 et aujourd'hui.

Elle fait fi de l'immense territoire situé au-dessus de la limite nordique et fréquenté par le caribou.

« Lorsqu'un groupe écologique diffuse des données erronées ou incomplètes dans le cadre d'une campagne de désinformation à l'échelle nationale internationale, il est de mon devoir de rectifier les faits auprès de la population québécoise. Ainsi, le régime forestier du Québec est le plus rigoureux au monde. Nous avons fait beaucoup de chemin depuis le dépôt du rapport Coulombe, et le régime forestier, instauré en 2013, a contribué à faire du Québec un chef de file en matière de gestion rigoureuse de la forêt. La conservation de cette ressource collective est une priorité pour les travailleurs forestiers, pour nos régions et pour tout le Québec », a déclaré le ministre Lessard.

Il serait bon de rappeler en terminant que le Gouvernement du Québec a annoncé, le 5 avril 2016, son plan d'action pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier, qui a été le fruit de plusieurs mois de travaux d'un comité scientifique. Le secteur des montagnes Blanches bénéficie actuellement d'une protection de 5 300 km², et cette superficie sera augmentée conformément aux engagements de ce plan.

Vous trouverez ci-joint la carte officielle du secteur des montagnes Blanches qui est fondée sur le cadre écologique de référence du Québec

http://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/05/Montagnes_blanches_2e.pdf

Pour obtenir des renseignements sur le Ministère, en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, consultez le mffp.gouv.qc.ca et les réseaux sociaux :

 <https://www.facebook.com/ForetsFauneParcs>

 https://twitter.com/MFFP_Quebec

[Archives](#)

[Communiqués antérieurs à 2016](#)

RELATIONS MÉDIAS

Sylvain Carrier – dossiers Forêts
418 627-8609, poste 3021

Jacques Nadeau – dossiers Faune,
Protection de la faune et Parcs
418 627-8609, poste 3071

Responsables des communications
en région

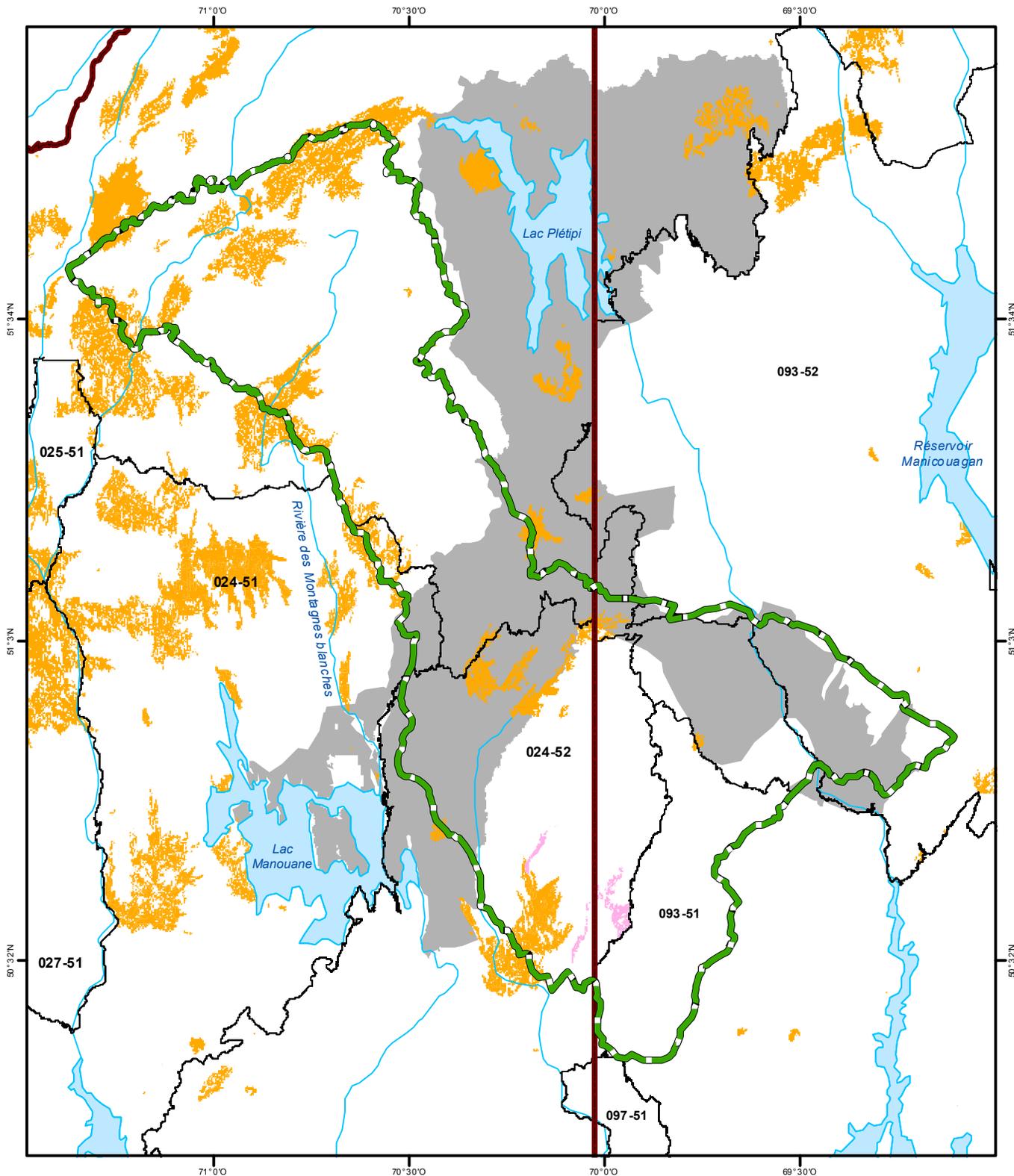
PARTAGEZ

SUIVEZ-NOUS

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2016

Montagnes blanches Saguenay–Lac-Saint-Jean



Localisation



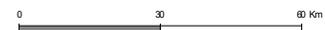
Légende

- Massif de la Manouanis
- Aires protégées décrétées et protection administrative
- Feux de forêt 2 000 à 2015
- Travaux d'aménagement forestier 2016 dans le Massif de la Manouanis
- Unités d'aménagement
- Limite de la région administrative

Métadonnées

Projection cartographique

Conique de Lambert avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)



1:1 600 000

Sources

Base de données topographiques MFFP 2016 et administratives (BDGA 1M)

Réalisation

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction de la gestion des forêts
Saguenay–Lac-Saint-Jean

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

© Gouvernement du Québec, 2^e trimestre 2016

Forêts, Faune
et Parcs

Québec

De: Baillargeon, Pascal (02-DGFo)
Envoyé: 1 juin 2016 10:29
À: Girard, Johanne (02-DGFo)
Objet: RE: TR: CM Protection montagnes blanches
Pièces jointes: CM_LLessard_Protection_montagnes-Blanches_VF_2016-05-31.pdf

Bonjour Johanne,
Le lien de la carte est dans le communiqué.
Salut!

Pascal Baillargeon
Coordonnateur géomatique régional
Direction de la gestion des forêts Saguenay–Lac-Saint-Jean
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
3950, boulevard Harvey, 3^e étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6
Téléphone : 418 695-8125, poste 254
pascal.baillargeon@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca

De : Brisson, Jacinthe (02-DGFo)
Envoyé : 1 juin 2016 10:19
À : Girard, Johanne (02-DGFo); Baillargeon, Pascal (02-DGFo)
Objet : Fwd: TR: CM Protection montagnes blanches

Bonjour Johanne
Sujet pour le sur les nouvelles de la directrice lors rencontre d'équipe du 6juin.
Demander la carte à Pascal Baillargeon

Bonne journée,

Jacinthe Brisson

Début du message transféré :

Expéditeur: "Thibeault, Catherine (02-DG)" <Catherine.Thibeault@mern-mffp.gouv.qc.ca>
Date: 1 juin 2016 09:34:16 UTC-4
Destinataire: "Brisson, Jacinthe (02-DGFo)" <Jacinthe.Brisson@mffp.gouv.qc.ca>, "Larose, Diane (02-DGFa)" <Diane.Larose@mffp.gouv.qc.ca>, "Baillargeon, Pascal (02-DGFo)" <Pascal.Baillargeon@mffp.gouv.qc.ca>, "Villemure, Daniel (02-DGFo)" <Daniel.Villemure@mffp.gouv.qc.ca>, Bouchard, Marie-Hélène (02-DG) <Marie-Helene.Bouchard@mffp.gouv.qc.ca>
Cc: "Martin, Benjamin (02-UG/Alma)" <Benjamin.Martin@mffp.gouv.qc.ca>, Labbé, Hélène (02-UG/St-Félicien) <Helene.Labbe@mffp.gouv.qc.ca>, "Bisson, Anny (02-UG/Mistassini)" <Anny.Bisson@mffp.gouv.qc.ca>, "Marchand, France (02-UG/Saguenay-Sud et Shipshaw)" <France.Marchand@mffp.gouv.qc.ca>, Lavoie, Mélanie (02-SAR) <Melanie.Lavoie@mffp.gouv.qc.ca>, "Thibeault, Alain (02-DG)" <Alain.Thibeault@mffp.gouv.qc.ca>
Objet: TR: CM Protection montagnes blanches

Bonjour,

Voici le communiqué produit en réaction aux récentes allégations de Greenpeace. Notre collaboration transparait dans leur communiqué, bon travail!

Je vais le faire ajouter à la revue de presse pour que tous les employés le reçoivent.

Bonne journée!

Catherine Thibeault

Conseillère en communication

Direction générale du secteur nord-est

Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

3950, boulevard Harvey, 3^e étage

Jonquière (Québec) G7X 8L6

Téléphone : 418 695-8125, p. 233 | 581 234-2888

catherine.thibeault@mern-mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

De : Letarte, Lisette (DCOM)

Envoyé : 31 mai 2016 17:27

À : Adam, Jean-Pierre (BMMB); Bégin, Nicolas (DCOM); Bélanger, Diane (DCOM); Bérubé, Pierre (DGGFH); Blasi, Démosthène (BSMS); Bourgeois, Martin (DALP); Bouzid, Imed (08-DGFo); Brizard, Ronald (BSMAF); Bujold, Caroline (07-DG); Caron, Line (07-DG); Carpentier, Lucie (04-DG); Carrier, Sylvain (DCOM); Chamberland, Zoé (BSMAF); Daigle, Pierre-Luc (Bureau de comté MFFP); Décarie, Geneviève (08-DG); Détolle, Jean-Philippe (06-13-DG); Dumais, France (DCOM); Dumas, Jean (DCOM); Essoh, Adeline (DCOM); Forcier, Francis (DGMS); Gaudreault, Mathieu (Cabinet MFFP); Geoffrion, Catherine (01-DG); Gingras, Martin (08-DG); Grignon, Julie (BSMA-Faune); Guay, Jean (DCOM); Guérin, Lise (FEC); Harvey, Christine (Cabinet MFFP); Lacasse, Stéphane (Cabinet MFFP); Lamarche, Diane (06-13-SAR); Lambert, Marie-Claude (DPF); Laprise, Rodrigue ((DALP); Lévesque, Annie (BSMA-Faune); Lévesque, Marie-Josée (UDGPF); Lizotte, Laura (Cabinet MFFP); Marotte, Pierre-François (BSMAOR); Martin-Malus, Jacob (DGCADF); Ménard, Pierre (07-DG); Michaud, Chrystel (Cabinet MFFP); Nadeau, Jacques (DCOM); Ouellet, Cynthia (DCOM); Pelletier, Joëlle (DCOM); Poirier, Jenny (BSMAOR); Provost, François (DGCGFO); Richard, Daniel (BSMAOR); Richard, Julie (09-DG); Rioux, Réjean (UDGPF); Risi, Christine (BSMA-Faune); Robertson, Yves (DGC); Roy, Marie-Christine (DCOM); Roy, Sophie (DCOM); Roy-Gosselin, Valéry (DCOM); Savard, Richard (BSMS); Sénéchal, Alain (DGABDI); Stein, Anne (03-DG); St-Laurent, Paul (01-DG); Tessier, Isabelle (Parcs); Thibeault, Alain (02-DG); Thibeault, Catherine (02-DG); Tremblay, Cécile (03-DG); Tremblay, Serge (DGCGF); Trudel, Christian (DCOM)

Objet : CM Protection montagnes blanches

De: Baillargeon, Pascal (02-DGfO)
Envoyé: 1 juin 2016 09:23
À: Gagné, Hélène (02-DGfO)
Objet: TR: CM Protection montagnes blanches
Pièces jointes: CM_LLessard_Protection_montagnes-Blanches_VF_2016-05-31.pdf

Pascal Baillargeon
Coordonnateur géomatique régional
Direction de la gestion des forêts Saguenay–Lac-Saint-Jean
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
3950, boulevard Harvey, 3^e étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6
Téléphone : 418 695-8125, poste 254
pascal.baillargeon@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca

De : Thibeault, Alain (02-DG)
Envoyé : 1 juin 2016 09:22
À : Brisson, Jacinthe (02-DGfO)
Cc : Bouchard, Marie-Hélène (02-DG); Gagné, Éric (02-DG); Baillargeon, Pascal (02-DGfO); Martin, Benjamin (02-UG/Alma); Labbé, Hélène (02-UG/St-Félicien); Bisson, Anny (02-UG/Mistassini); Marchand, France (02-UG/Saguenay-Sud et Shipshaw)
Objet : TR: CM Protection montagnes blanches

Bonjour

Pour votre information.

Cordiales salutations,

Alain Thibeault, B.A.A.
Directeur général
Direction générale du secteur nord-est
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
3950, boulevard Harvey, RC
Jonquière (Québec) G7X 8L6
Tél. : 418 695-8125 poste 223
Télec. : 418 695-8133
alain.thibeault@mffp.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au(x) destinataire(s). S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et m'aviser aussitôt. Merci!

De : Letarte, Lisette (DCOM)

Envoyé : 31 mai 2016 17:27

À : Adam, Jean-Pierre (BMMB); Bégin, Nicolas (DCOM); Bélanger, Diane (DCOM); Bérubé, Pierre (DGGFH); Blasi, Démosthène (BSMS); Bourgeois, Martin (DALP); Bouzid, Imed (08-DGFo); Brizard, Ronald (BSMAF); Bujold, Caroline (07-DG); Caron, Line (07-DG); Carpentier, Lucie (04-DG); Carrier, Sylvain (DCOM); Chamberland, Zoé (BSMAF); Daigle, Pierre-Luc (Bureau de comté MFFP); Décarie, Geneviève (08-DG); Détolle, Jean-Philippe (06-13-DG); Dumais, France (DCOM); Dumas, Jean (DCOM); Essoh, Adeline (DCOM); Forcier, Francis (DGMS); Gaudreault, Mathieu (Cabinet MFFP); Geoffrion, Catherine (01-DG); Gingras, Martin (08-DG); Grignon, Julie (BSMA-Faune); Guay, Jean (DCOM); Guérin, Lise (FEC); Harvey, Christine (Cabinet MFFP); Lacasse, Stéphane (Cabinet MFFP); Lamarche, Diane (06-13-SAR); Lambert, Marie-Claude (DPF); Laprise, Rodrigue ((DALP); Lévesque, Annie (BSMA-Faune); Lévesque, Marie-Josée (UDGPF); Lizotte, Laura (Cabinet MFFP); Marotte, Pierre-François (BSMAOR); Martin-Malus, Jacob (DGCADF); Ménard, Pierre (07-DG); Michaud, Chrystel (Cabinet MFFP); Nadeau, Jacques (DCOM); Ouellet, Cynthia (DCOM); Pelletier, Joëlle (DCOM); Poirier, Jenny (BSMAOR); Provost, François (DGCGFO); Richard, Daniel (BSMAOR); Richard, Julie (09-DG); Rioux, Réjean (UDGPF); Risi, Christine (BSMA-Faune); Robertson, Yves (DGC); Roy, Marie-Christine (DCOM); Roy, Sophie (DCOM); Roy-Gosselin, Valéry (DCOM); Savard, Richard (BSMS); Sénéchal, Alain (DGABDI); Stein, Anne (03-DG); St-Laurent, Paul (01-DG); Tessier, Isabelle (Parcs); Thibeault, Alain (02-DG); Thibeault, Catherine (02-DG); Tremblay, Cécile (03-DG); Tremblay, Serge (DGCGF); Trudel, Christian (DCOM)

Objet : CM Protection montagnes blanches



Bonjour,

Vous trouverez, ci-joint, un communiqué de presse du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ayant été diffusé sur CNW.

Bonne journée.

Lisette Letarte

Direction des communications

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

5700, 4^e Avenue Ouest, bureau C 402

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-8609, poste 3002

lisette.letarte@mern-mffp.gouv.qc.ca

mern.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

De: Gauthier, Johanne (DPGF)
Envoyé: 2 juin 2016 14:01
À: GI - DPGF
Objet: TR: CM Protection montagnes blanches
Pièces jointes: CM_LLessard_Protection_montagnes-Blanches_VF_2016-05-31.pdf

Bonjour,

Pour votre information.



Johanne Gauthier, ing.f.,
Directrice
Direction de la planification et de la gestion forestière
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
1300, rue du Blizzard, 3^e étage
Québec (Québec) G2K 0G9
Téléphone : 418-627-8656, poste 4480
johanne.gauthier@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca

De : Provost, François (DGCGFO)
Envoyé : 2 juin 2016 09:04
À : Lacasse, Dany (DCO); Gauthier, Johanne (DPGF)
Objet : TR: CM Protection montagnes blanches

Pour votre information.

François Provost, ing.f.
Directeur général
Direction générale de la coordination de la gestion des forêts
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
1300, rue Blizzard, 2^e étage
Québec (Québec) G2K 0G9
Téléphone : 418 627-8638, poste 2055
francois.provost@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca

De : Letarte, Lisette (DCOM)
Envoyé : 31 mai 2016 17:27
À : Adam, Jean-Pierre (BMMB); Bégin, Nicolas (DCOM); Bélanger, Diane (DCOM); Bérubé, Pierre (DGGFH); Blasi, Démosthène (BSMS); Bourgeois, Martin (DALP); Bouzid, Imed (08-DGFo); Brizard, Ronald (BSMAF); Bujold, Caroline (07-

DG); Caron, Line (07-DG); Carpentier, Lucie (04-DG); Carrier, Sylvain (DCOM); Chamberland, Zoé (BSMAF); Daigle, Pierre-Luc (Bureau de comté MFFP); Décarie, Geneviève (08-DG); Détolle, Jean-Philippe (06-13-DG); Dumais, France (DCOM); Dumas, Jean (DCOM); Essoh, Adeline (DCOM); Forcier, Francis (DGMS); Gaudreault, Mathieu (Cabinet MFFP); Geoffrion, Catherine (01-DG); Gingras, Martin (08-DG); Grignon, Julie (BSMA-Faune); Guay, Jean (DCOM); Guérin, Lise (FEC); Harvey, Christine (Cabinet MFFP); Lacasse, Stéphane (Cabinet MFFP); Lamarche, Diane (06-13-SAR); Lambert, Marie-Claude (DPF); Laprise, Rodrigue ((DALP); Lévesque, Annie (BSMA-Faune); Lévesque, Marie-Josée (UDGPF); Lizotte, Laura (Cabinet MFFP); Marotte, Pierre-François (BSMAOR); Martin-Malus, Jacob (DGCADF); Ménard, Pierre (07-DG); Michaud, Chrystel (Cabinet MFFP); Nadeau, Jacques (DCOM); Ouellet, Cynthia (DCOM); Pelletier, Joëlle (DCOM); Poirier, Jenny (BSMAOR); Provost, François (DGCGFO); Richard, Daniel (BSMAOR); Richard, Julie (09-DG); Rioux, Réjean (UDGPF); Risi, Christine (BSMA-Faune); Robertson, Yves (DGC); Roy, Marie-Christine (DCOM); Roy, Sophie (DCOM); Roy-Gosselin, Valéry (DCOM); Savard, Richard (BSMS); Sénéchal, Alain (DGABDI); Stein, Anne (03-DG); St-Laurent, Paul (01-DG); Tessier, Isabelle (Parcs); Thibeault, Alain (02-DG); Thibeault, Catherine (02-DG); Tremblay, Cécile (03-DG); Tremblay, Serge (DGCGF); Trudel, Christian (DCOM)

Objet : CM Protection montagnes blanches



Bonjour,

Vous trouverez, ci-joint, un communiqué de presse du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ayant été diffusé sur CNW.

Bonne journée.

Lisette Letarte

Direction des communications

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

5700, 4^e Avenue Ouest, bureau C 402

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-8609, poste 3002

lisette.letarte@mern-mffp.gouv.qc.ca

mern.gouv.qc.ca

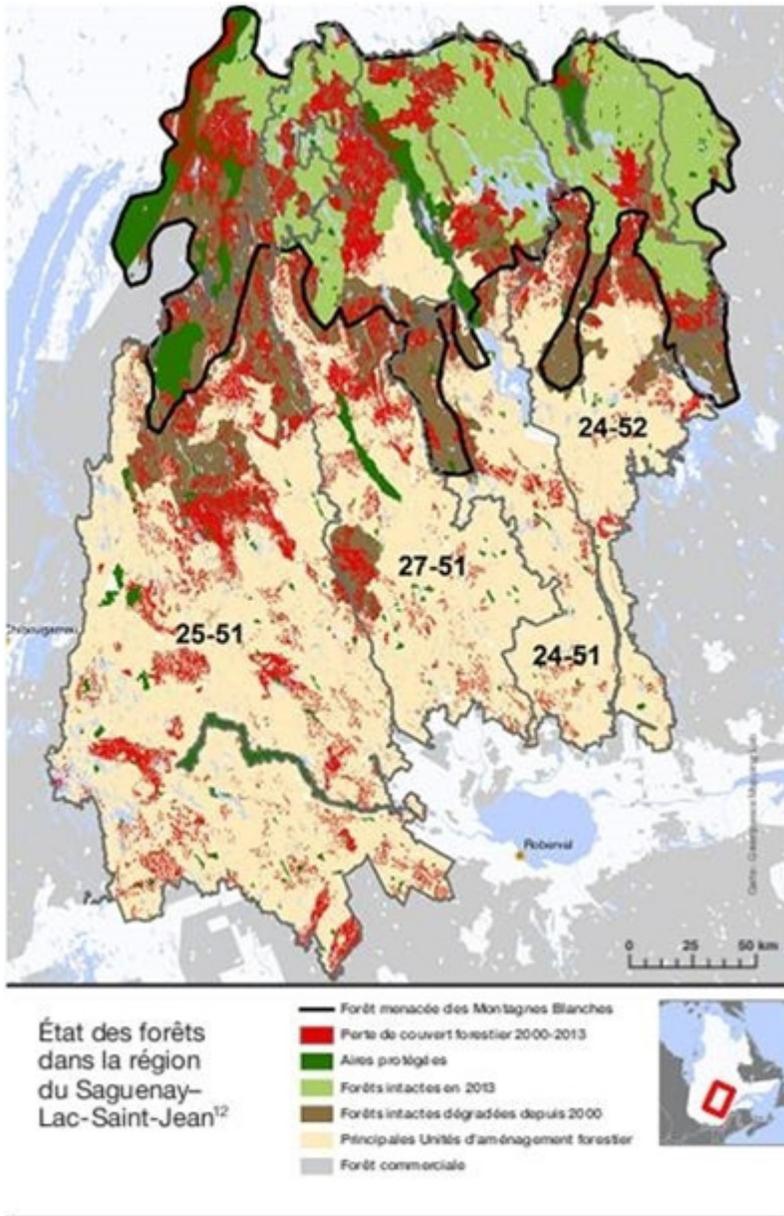
mffp.gouv.qc.ca

De: Coulombe, Steeve (02-UG/Alma)
Envoyé: 2 juin 2016 09:58
À: Pâquet, Josée (DAEF); Beaulieu, Julien (09-DGfo); Belleau, Annie (08-DG); Belleau, Pierre (DPF); Boisvert, Michel (04-DGfo); Bouchard, Mathieu (DRF); Boucher, Yan (DRF); Bujold, Frédéric (DTFSGIR); Cloutier, Martin (03-DGfo); Couillard, Pierre-Luc (DIF); Dallaire, Sophie (10-DGfo); Dallaire, Sylvain (DAEF); Garcia Cournoyer, Paméla (07-DGFa); Garet, Jérôme (DAEF); Jetté, Jean-Pierre (DAEF); Lachance, Edith (04-DGfo); Lafleur, Paul-Émile (06-13-DGfo); Leblanc, Marc (DAEF); Matte, Maxime (DPGF); Méthot, Sébastien (DAEF); Pohu, Anouk (14-15-DGfo); Richard, Antoine (11-DGfo); Riopel-Leduc, Carolane (DAEF); Rioux, Jérôme (DAEF); Schreiber, Alain (DAEF); Seto, Martin (DAEF); St-Hilaire, Greg (01-DGfo); Thibodeau, Lucie (03-DGfo); Vaillancourt, Marie-Andrée (DAEF); Villeneuve, Normand (DAEF); Bernier, Sylvie (DPGF); Domaine, Éric (DAEF)
Cc: martin_seto@hotmail.com
Objet: RE: 24e rencontre de l'ÉPAEF

Pour info : Dossier des montagnes Blanches...les vrais Montagnes-Blanches...elles existent ☺



Les Montagnes Blanches de GreenPeaces...
<http://www.greenpeace.org/canada/fr/blogue/Blogentry/montagnes-blanches-un-nouveau-rapport-de-gree/blog/56558/>



Mes salutations sincères,

Steeve Coulombe

Ingénieur forestier – Planification tactique

Unité de gestion de Rivière Péribonka

Direction de la gestion des forêts du Saguenay-Lac-St-Jean

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

801, chemin du Pont-Taché Nord, local RC-03

Alma (Québec) G8B 5B7

Téléphone : 418 668-8319, poste 244

steeve.coulombe@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

-----Rendez-vous d'origine-----

De : Pâquet, Josée (DAEF)

Envoyé : 14 mars 2016 15:03

À : Pâquet, Josée (DAEF); Beaulieu, Julien (09-DGfO); Belleau, Annie (08-DG); Belleau, Pierre (DPF); Boisvert, Michel (04-

DGFo); Bouchard, Mathieu (DRF); Boucher, Yan (DRF); Bujold, Frédéric (DTFSGIR); Cloutier, Martin (03-DGFo); Couillard, Pierre-Luc (DIF); Coulombe, Steeve (02-UG/Alma); Dallaire, Sophie (10-DGFo); Dallaire, Sylvain (DAEF); Garcia Cournoyer, Paméla (07-DGFa); Garet, Jérôme (DAEF); Jetté, Jean-Pierre (DAEF); Lachance, Edith (04-DGFo); Lafleur, Paul-Émile (06-13-DGFo); Leblanc, Marc (DAEF); Matte, Maxime (DPGF); Méthot, Sébastien (DAEF); Pohu, Anouk (14-15-DGFo); Richard, Antoine (11-DGFo); Riopel-Leduc, Carolane (DAEF); Rioux, Jérôme (DAEF); Schreiber, Alain (DAEF); Seto, Martin (DAEF); St-Hilaire, Greg (01-DGFo); Thibodeau, Lucie (03-DGFo); Vaillancourt, Marie-Andrée (DAEF); Villeneuve, Normand (DAEF); Bernier, Sylvie (DPGF); Domaine, Éric (DAEF)

Cc : martin_seto@hotmail.com

Objet : 24e rencontre de l'ÉPAEF

Date : 1 juin 2016 09:00-16:30 (UTC-05:00) Est (É.-U. et Canada).

Où : À déterminer

De: Tremblay, Annie (02-DG)
Envoyé: 10 juin 2016 11:46
À: Thibeault, Catherine (02-DG)
Objet: Greenpeace

<http://www.resoluvgreenpeace.com/>

Annie Tremblay

Conseillère régionale gestion environnementale et certification

Direction générale du secteur nord-est
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
3950, boul. Harvey, 3e étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6
Téléphone: (418) 695-8125 poste 250
Télécopieur: (418) 695-8436
annie.tremblay@mffp.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au(x) destinataire(s). S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et m'aviser aussitôt. Merci

De: Tremblay, Larry (DMIPF)
Envoyé: 27 juin 2016 10:18
À: Letarte, Pierre (DMIPF)
Cc: Pelletier, Martin (DSGRF)
Objet: Greenpeace under fire for eco-terrorism tactics - Washington Times

<http://www.washingtontimes.com/news/2016/jun/26/greenpeace-under-fire-for-eco-terrorism-tactics/>

Greenpeace, PFR et +,

Au plaisir,
LT

Relations de presse**Demande média** Faune et Parcs DGPF Forêts ORDemande d'information Demande d'entrevue

Date de la demande : 28 juin 2016

Média :

Écrit Radio Télévision Électronique (Web)

Nom du média : La Presse

Nom de l'émission :

Nom du journaliste : Jean-François Bégin

Coordonnées : 514 285-7000, p. 4820

Heure de tombée :

Nom du porte-parole : Sylvain Carrier, relationniste

Objet de la demande :

Des secteurs d'intervention potentiels seraient planifiés dans trois secteurs (voir cartes en fichiers joints) qui recoupent des territoires préalablement identifiés comme des sites d'intérêt pour la création d'aires protégées dans le cadre de consultations du MDDELCC et des (défuntes) CRÉ du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale.

Éléments de réponse : (Hautement sensible).

- Dans le processus d'identification des aires protégées, des zones sont retirées de la possibilité forestière lorsqu'elles ont franchies l'ensemble des étapes nécessaires à leur délimitation finale. Aucune zone à l'étude n'a atteint cette étape dans la région. Leur état d'avancement et leur délimitation varient en fonction des analyses effectuées.
- Il n'y a pas de moratoire sur les zones à l'étude. Elles demeurent comprises dans la possibilité forestière et soumises à la planification en vertu des obligations légales de la LADTF.
- **Par principe de collaboration avec le MDDELCC, le MFFP s'est donné comme orientation d'éviter autant que possible de planifier des interventions d'aménagement forestier au sein des zones à l'étude.**
- Rappelons que les secteurs d'interventions **potentiels** (SIP) ne constituent pas des zones de récolte autorisée. Le Ministère consulte la population sur ces secteurs (SIP) afin de raffiner sa planification en fonction des préoccupations soulevées.
- Puisqu'il demeure probable que les zones à l'étude soient modifiées, voire même rejetées, le Ministère procède à leur consultation afin d'avoir à l'avance des secteurs d'intervention potentiels harmonisés avec les utilisateurs du milieu sur l'ensemble du territoire.
- Sur les trois cas rapportés, il y aura des travaux dans un seul secteur, soit celui de la zone à l'étude de la rivière aux Écorces. Compte-tenu des contraintes élevées sur ce territoire, le MFFP a planifié des travaux de récolte afin d'honorer les droits forestiers consentis dans l'unité d'aménagement 023-51, et ce, majoritairement en périphérie de la zone à l'étude. Les secteurs qui feront l'objet de récolte ont été harmonisés avec les utilisateurs concernés.
- **Les travaux de récolte prévus en 2016-2017 seront réalisés sur 5,7 km², soit 1,68 % de la zone à l'étude de la rivière aux Écorces.**
- Dans l'éventualité où cette zone d'étude était retenue en aire protégée, les travaux ne compromettent d'aucune façon la valeur du secteur pour la conservation.
- Avec l'aménagement forestier durable, la régénération s'effectue naturellement dans 75 à 80 % des cas, le reste étant comblé par le reboisement.
- D'ailleurs, certaines aires protégées sont localisées dans des secteurs qui ont été récoltés antérieurement.

De: Bouchard, Marie-Hélène (02-DG)
Envoyé: 28 juin 2016 09:29
À: Thibeault, Alain (02-DG); Thibeault, Catherine (02-DG); Villemure, Daniel (02-DGFo)
Cc: Baillargeon, Pascal (02-DGFo)
Objet: Montagnes blanches

Forêts, Faune
et Parcs

Québec 

Bonjour,

Pour info.

http://plus.lapresse.ca/screens/291c4ea6-249b-4ecd-9a03-f53b598b8fe7%7C_0.html

Bonne journée



Marie-Hélène Bouchard, biol. M.Sc
Conseillère en affaires autochtones, aires protégées et
caribou forestier
Service des orientations stratégiques et environnementales
Direction générale du secteur nord-est
Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
3950, boul Harvey, 3^e étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6
418-695-8125, poste 348
marie-helene.bouchard@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca

De: Thibeault, Alain (02-DG)
Envoyé: 8 juillet 2016 10:57
À: Bouchard, Marie-Hélène (02-DG); Gagné, Éric (02-DG)
Cc: Thibeault, Catherine (02-DG)
Objet: Réponse à greenpeace
Pièces jointes: tout_mffpjuillet.pdf

Forêts, Faune
et Parcs

Québec 

Bonjour

Voir l'article de Unifor.

Cordiales salutations,

Alain Thibeault, B.A.A.

Directeur général

Direction générale du secteur nord-est

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

3950, boulevard Harvey, RC

Jonquière (Québec) G7X 8L6

Tél. : 418 695-8125 poste 223

Télec. : 418 695-8133

alain.thibeault@mffp.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au(x) destinataire(s). S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et m'aviser aussitôt. Merci!

DÉBATS

Ce n'est jamais assez pour Greenpeace

Pascal Cloutier

Dans le numéro du 26 juin dernier de La Presse, Joanna Kerr, directrice générale de Greenpeace Canada, a publié une opinion dont le ton tranchait sur celui plus belliqueux et accusateur des sorties habituelles de Nicolas Mainville. Aurions-nous droit au jeu du « bon cop, bad cop » ?

Malheureusement, le contenu demeure tout aussi tendancieux et inacceptable, car Greenpeace cherche manifestement à soustraire de tout aménagement forestier durable de très vastes territoires déjà prévus à cette fin, même si le Québec a déjà fait des gestes importants.

En décrétant en 2001 une limite nordique au-delà de laquelle aucun aménagement forestier n'est autorisé, le gouvernement a soustrait 42 % de la forêt boréale dense de toute intervention de l'industrie forestière. Or, Greenpeace n'en fait jamais mention. De plus, le forestier en chef a déjà précisé que près de 38 % de la forêt aménagée n'est pas assujettie à la récolte (aires protégées, refuges biologiques, territoires inaccessibles ou sensibles, etc.).

Pas moins de 64 % de la forêt dense est donc déjà « à l'abri » de toute récolte forestière, mais pour Greenpeace, ce n'est pas ni ne sera jamais assez.

Le territoire ciblé par l'organisme pour une protection intégrale représente près de 60 % de l'approvisionnement des scieries et papétières de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour les prochaines années. Greenpeace met donc en péril beaucoup d'emplois, c'est-à-dire le gagne-pain de bien des ménages de communautés qui dépendent de la mise en valeur de la ressource forestière.

Mme Kerr considère que l'aménagement forestier n'est rien d'autre que de la dégradation. C'est tout un message et même toute une reconnaissance pour ceux qui vivent de la forêt et qui ont à cœur de la récolter de la bonne façon :

- en assurant sa régénération afin d'accélérer le retour d'une forêt dense ;
- en maintenant des habitats pour de nombreuses espèces fauniques ;
- et en conciliant les interventions avec les pratiques des Premières Nations présentes sur le territoire.

L'industrie forestière est dans notre région depuis plus de 175 ans. Aujourd'hui, plus de 30 % de la récolte s'effectue dans des peuplements ayant déjà été récoltés par le passé, et cette proportion va augmenter au cours des prochaines décennies. Certains secteurs qui ont déjà fait l'objet de trois récoltes sont toujours aussi verts. Et la nouvelle forêt est tout sauf « dégradée ».

CERTIFICATS PERDUS

À propos des certificats FSC qui ont été suspendus ou perdus dans la région, alors que les lois et règlements en vigueur sont pourtant parmi les plus rigoureux au monde, il importe de rappeler que les interventions de l'industrie forestière sont conformes aux lois et règlements, sauf de très rares exceptions.

C'est pourtant insuffisant pour FSC comme pour Greenpeace qui demande de prendre exemple sur la forêt pluviale du Grand Ours (Colombie-Britannique) dont 85 % du territoire a été soustrait de la récolte.

Pourtant, malgré l'implication directe de trois groupes environnementaux activistes, ce territoire a lui aussi perdu sa certification FSC en 2015. Si Greenpeace (qui se garde bien de dire pourquoi) soutient que cette certification n'est pas nécessaire dans cette forêt pluviale, pourquoi l'exige-t-elle pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean ?

Mme Kerr plaide pour le dialogue, mais ses bottines ne suivent pas ses babines. Après avoir signé l'Entente sur la forêt boréale canadienne en mai 2010, Greenpeace a claqué la porte en lançant des accusations contre Produits forestiers Résolu, le principal employeur forestier de la région. Celles-ci étaient non fondées et l'organisme a dû se rétracter publiquement. Pourtant, les campagnes de harcèlement et de menace des clients continuent. Tout un dialogue !

En réalité, l'intervention de Mme Kerr arrive trop tard, car la réponse du gouvernement du Québec se trouve dans le communiqué du 31 mai du ministre : « Protection des montagnes Blanches - Le ministre Lessard tient à rectifier les faits concernant la gestion rigoureuse des forêts québécoises ».

Le syndicat auquel nous appartenons est membre de l'Alliance forêt boréale Québec-Ontario, un regroupement de gens et d'organisations qui a pour mission de défendre la foresterie durable et le droit de récolter et de créer de la richesse en mettant en valeur la forêt boréale, au bénéfice des gens, en région comme dans les grands centres. Nous sommes fiers de notre industrie et de l'importance du travail de nos travailleurs.

* Pascal Cloutier, président, Unifor, local 85, papetière de Dolbeau-Mistassini ; Daniel Leblond, président, Unifor, local 1495, scierie Dolbeau-Mistassini

De: Baillargeon, Pascal (02-DGfO)
Envoyé: 14 juillet 2016 09:24
À: Bouchard, Marie-Hélène (02-DG); Villemure, Daniel (02-DGfO)
Objet: Stat Montagne Blanche



Bonjour,
Superficie Montagne Blanche 7787,497 km²
Superficie des feux 2000 à 2015 dans le périmètre 637,858 km² (8,2%) - Source DIF
Superficie des travaux de récolte 2000 à 2015 dans le périmètre 91,604 km² (1,2%) - Source DIF + Suivi 024-52
Superficie des travaux de récolte prévue en 2016 dans le périmètre 5,798 km² (0,1%) - Source PRAN 024-52
Salut!

Pascal Baillargeon
Coordonnateur géomatique régional
Direction de la gestion des forêts Saguenay-Lac-Saint-Jean
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
3950, boulevard Harvey, 3^e étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6
Téléphone : 418 695-8125, poste 254
pascal.baillargeon@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca

CAMPAGNE GREENPEACE

1. ÉLÉMENTS DE RÉPONSE SUGGÉRÉS

- Le Gouvernement du Québec s'acquitte de sa responsabilité de défendre la réputation de son régime forestier rigoureux, de soutenir son industrie forestière et de promouvoir les pratiques forestières durables.
- Le Gouvernement du Québec a d'ailleurs annoncé qu'il se joignait au Collectif pour une forêt durable, un mouvement de mobilisation sans précédent en faveur de la forêt québécoise et de son immense potentiel, et qu'il investissait 2,7 M\$ sur trois ans dans sa campagne de promotion du secteur forestier québécois.
- La promotion du régime forestier québécois, lequel recentre l'État au cœur de la gestion des forêts, et la mise en valeur du cadre législatif auquel sont soumises les entreprises forestières sont des éléments permettant de rassurer les acheteurs internationaux de produits forestiers québécois sur nos pratiques forestières responsables.
- Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs met en œuvre actuellement une deuxième phase de son plan de promotion auprès des grands acheteurs avec, notamment, un suivi personnalisé et la production de fiches thématiques visant à rétablir les faits sur la gestion forestière au Québec.

2. PROBLÉMATIQUES (ENJEUX)

- La campagne négative de Greenpeace auprès des grands acheteurs de papier et de produits forestiers provenant de la forêt boréale a des impacts majeurs sur les entreprises forestières québécoises dont Produits forestiers Résolu.
- Les conséquences pour les entreprises forestières face à cette situation sont des pertes de marché, notamment pour les produits certifiés, entraînant des pertes d'emplois dans les régions du Québec dépendant de cette économie.
- Pour le Gouvernement du Québec, la perception, à tort, qu'il n'applique pas une gestion durable de ses forêts peut lui causer un préjudice considérable tant sur la scène nationale qu'internationale.
- Les grands acheteurs de papier et de produits forestiers sont pour la plupart engagés dans des mécanismes de reddition de compte en matière de développement durable.
- Les grands acheteurs fuient donc les controverses et n'hésiteront pas à s'approvisionner ailleurs qu'au Québec si leur compagnie fait face à des pressions des organismes environnementaux telles que des campagnes de boycott.

3. ACTIONS POSÉES – RAPPEL DES FAITS

- Greenpeace a lancé une campagne dénonçant les pratiques forestières de Produits forestiers Résolu en 2012. Greenpeace s'est ensuite rétractée et excusée en 2013, admettant s'être référée à de l'information inexacte à ce moment.
- Greenpeace a par la suite relancé ses attaques, organisant entre autres une campagne de boycott auprès de compagnies multinationales s'approvisionnant chez Résolu.
- En 2013, Produits forestiers Résolu a déposé une poursuite en diffamation contre Greenpeace en Ontario, procédure qui est toujours en cours.
- Au Québec, la médiatisation par Greenpeace de la suspension de certificats du *Forest Stewardship Council* (FSC) à la fin 2013 a soulevé des inquiétudes auprès de plusieurs acheteurs de papier et de produits forestiers et, dans certains cas, la remise en question de relations d'affaires avec des industriels forestiers québécois, dont Produits forestiers Résolu.
- En 2014, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a mis en place un plan de promotion impliquant notamment des rencontres du ministre et du sous-ministre avec les autorités de FSC International, avec les délégués du Québec à l'étranger et avec les dirigeants de quelques 25 grandes entreprises achetant du papier et des produits forestiers québécois.
- Ces rencontres s'inscrivent dans une démarche promotionnelle visant à faire connaître la rigueur du régime forestier québécois, à rectifier des faits erronés et à contribuer au maintien de la certification forestière.
- En mai 2016, Résolu a déposé une deuxième poursuite en Géorgie (États-Unis) en vertu des lois normalement utilisées pour combattre le crime organisé. La poursuite, qui vise à faire déclarer Greenpeace comme entreprise criminelle, accuse le groupe de tenter de détruire les activités de Produits forestiers Résolu. Cette procédure est aussi toujours en cours.
- Bien que l'on constate une accalmie des campagnes de Greenpeace contre Résolu suite à la poursuite de 2016, d'autres organismes environnementaux ont toutefois pris la relève comme par exemple une récente campagne de blogues de l'organisme *Natural Resources Defense Council*.
- Dans les derniers mois, Greenpeace est revenue à la charge avec une campagne de financement visant à soutenir sa défense face aux recours judiciaires de Produits forestiers Résolu.
- De plus, Greenpeace a lancé une pétition, en association avec cent auteurs, demandant « *aux maisons d'éditions — qui achètent des tonnes de papier pour leurs livres à Résolu — de défendre la liberté d'expression et les forêts.* »

De: Gauthier, Johanne (DPGF)
Envoyé: 28 novembre 2017 14:25
À: Gosselin, Myriam (DPGF)
Cc: Desjardins, Nancy (DPGF)
Objet: Fwd: TR: Aire protégée caribou

Pti

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

Expéditeur: "Turcotte, Audrey (DPGF)" <Audrey.Turcotte@mffp.gouv.qc.ca>
Date: 28 novembre 2017 à 11:10:00 UTC-5
Destinataire: "Gauthier, Johanne (DPGF)" <Johanne.Gauthier@mffp.gouv.qc.ca>
Objet: TR: Aire protégée caribou

Johanne,

Le cabinet de la ministre du MDDELCC annonce la grande aire protégée Manouane-Manicouagan.

<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/514079/aire-protegee-pour-le-caribou-forestier>
<http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2511285692>

Audrey Turcotte, biol. M.Sc.
Direction de la planification et de la gestion forestière
Direction générale de la coordination de la gestion des forêts
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
1300 rue du Blizzard, 3^e étage
Québec (Québec) G2K 0G9
Téléphone : 418-627-8656, poste 4593
audrey.turcotte@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca

CAMPAGNE GREENPEACE

1. ÉLÉMENTS DE RÉPONSE SUGGÉRÉS

- Le Gouvernement du Québec s'acquitte de sa responsabilité de défendre la réputation de son régime forestier rigoureux, de soutenir son industrie forestière et de promouvoir les pratiques forestières durables.
- Le Gouvernement du Québec s'est joint au Collectif pour une forêt durable, un mouvement de mobilisation sans précédent en faveur de la forêt québécoise et de son immense potentiel, et investit 5,5 M\$ sur cinq ans dans sa campagne de promotion du secteur forestier québécois.
- La promotion du régime forestier québécois, lequel recentre l'État au cœur de la gestion des forêts, et la mise en valeur du cadre législatif auquel sont soumises les entreprises forestières sont des éléments permettant de rassurer les acheteurs internationaux de produits forestiers québécois sur nos pratiques forestières responsables.
- Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs met aussi en œuvre un plan de promotion auprès des grands acheteurs avec, notamment, un suivi personnalisé et la production de fiches thématiques visant à rétablir les faits sur la gestion forestière au Québec.

2. PROBLÉMATIQUES (ENJEUX)

- La campagne négative de Greenpeace auprès des grands acheteurs de papier et de produits forestiers provenant de la forêt boréale a des impacts majeurs sur les entreprises forestières québécoises dont Produits forestiers Résolu.
- Les conséquences pour les entreprises forestières face à cette situation sont des pertes de marché, notamment pour les produits certifiés, entraînant des pertes d'emplois dans les régions du Québec dépendant de cette économie.
- Pour le Gouvernement du Québec, la perception, à tort, qu'il n'applique pas une gestion durable de ses forêts peut lui causer un préjudice considérable tant sur la scène nationale qu'internationale.
- Les grands acheteurs de papier et de produits forestiers sont pour la plupart engagés dans des mécanismes de reddition de compte en matière de développement durable.
- Les grands acheteurs fuient donc les controverses et n'hésiteront pas à s'approvisionner ailleurs qu'au Québec si leur compagnie fait face à des pressions des organismes environnementaux telles que des campagnes de boycott.

3. ACTIONS POSÉES – RAPPEL DES FAITS

- Greenpeace a lancé une campagne dénonçant les pratiques forestières de Produits forestiers Résolu en 2012. Greenpeace s'est ensuite rétractée et excusée en 2013, admettant s'être référée à de l'information inexacte à ce moment.
- Greenpeace a par la suite relancé ses attaques, organisant entre autres une campagne de boycott auprès de compagnies multinationales s'approvisionnant chez Résolu.
- En 2013, Produits forestiers Résolu a déposé une poursuite en diffamation contre Greenpeace en Ontario.
- Au Québec, la médiatisation par Greenpeace de la suspension de certificats du *Forest Stewardship Council* (FSC) à la fin 2013 a soulevé des inquiétudes auprès de plusieurs acheteurs de papier et de produits forestiers et, dans certains cas, la remise en question de relations d'affaires avec des industriels forestiers québécois, dont Produits forestiers Résolu.
- En 2014, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a mis en place un plan de promotion impliquant notamment des rencontres du ministre et du sous-ministre avec les autorités de FSC International, avec les délégués du Québec à l'étranger et avec les dirigeants de quelques 25 grandes entreprises achetant du papier et des produits forestiers québécois.
- Ces rencontres s'inscrivent dans une démarche promotionnelle visant à faire connaître la rigueur du régime forestier québécois, à rectifier des faits erronés et à contribuer au maintien de la certification forestière.
- En mai 2016, Résolu a déposé une deuxième poursuite en Géorgie (États-Unis) en vertu des lois normalement utilisées pour combattre le crime organisé. La poursuite, qui visait à faire déclarer Greenpeace comme entreprise criminelle, accusait le groupe de tenter de détruire les activités de Produits forestiers Résolu.
- Greenpeace est revenue à la charge avec une campagne de financement visant à soutenir sa défense face aux recours judiciaires de Produits forestiers Résolu.
- De plus, Greenpeace a lancé une pétition, en association avec cent auteurs, demandant « *aux maisons d'éditions — qui achètent des tonnes de papier pour leurs livres à Résolu — de défendre la liberté d'expression et les forêts.* »
- La cour américaine a rejeté la poursuite intentée aux États-Unis en octobre 2017 alors que la cour d'appel de l'Ontario a rejeté la poursuite de 2013 en mai 2017.
- Bien que l'on ait constaté une accalmie des campagnes de Greenpeace contre Résolu suite à la poursuite de 2016, d'autres organismes environnementaux ont toutefois pris la relève comme par exemple une campagne de blogues de l'organisme *Natural Resources Defense Council* toujours active.

- Depuis 2017, le MFFP a poursuivi la mise en œuvre de son plan de promotion notamment à travers des missions du ministre auprès d'acheteurs importants de papier et de produits forestiers québécois aux États-Unis ainsi que par l'envoi de fiches thématiques visant à rétablir les faits sur la gestion forestière au Québec.